

Auteur du livre « L'ECONOMIE EN RUINE, la finance et la fin d'une histoire », Denis Langlet nous a fait parvenir cet article sur la phase actuelle de la crise. Ecrit à partir des éléments rassemblés dans son dernier ouvrage, il aborde les derniers développements de la crise en cours.

Grèce, dette des Etats et contagion

L'examen de la succession des crises du système capitaliste permet d'établir un constat. Comme celles qui l'ont précédée, la crise financière a été le prélude à une crise de surproduction avec destruction massive d'emplois et de produits manufacturés. Les conséquences sociales sont aujourd'hui immenses et simultanées sur tout le globe. Le rebond d'activité constaté depuis le dernier trimestre 2009 ne peut et ne doit pas masquer la profondeur de la crise. Le déstockage, les centaines de milliards de dollars et d'euros injectés dans les circuits financiers et l'aide à la consommation sont à l'origine de ce rebond. Les millions de licenciements à l'échelle mondiale n'ont pas d'incidence économique immédiate sur le revenu disponible des ménages surtout dans les pays industrialisés. Il y a un décalage dans le temps dû aux acquis sociaux : caisses de chômage, durées des préavis, indemnités de licenciements. Mais ces millions de licenciements modifient déjà toute la situation sociale et vont peser de plus en plus sur la situation économique. **De plus le renflouement des banques a un coût : l'endettement des Etats et, dans son sillage, le retour de l'inflation, les plans d'austérité et la relance de la spéculation sur les dettes publiques, les matières premières et les dettes des entreprises.** Les investisseurs ont été renfloués de leurs actifs dits « pourris » et ont pu bénéficier de gains de productivité réalisés malgré la récession. La suppression massive des emplois à un niveau supérieur à la baisse des commandes, le blocage des salaires, la prise en charge par les Etats du financement des périodes de chômage partiel, les exonérations fiscales et sociales, les aides directes, tels les plans automobile en France et aux USA, les prêts à faibles taux pour l'amélioration de la trésorerie des entreprises ont fortement et dès 2009 contribué à faire baisser le coût du travail et augmenter la marge absolue. Encouragements à la surexploitation et à la spéculation, ces mesures sont elles-mêmes génératrices de relance de la crise. Elles répondent aux exigences des marchés. Ainsi, le journal *Le Monde* rapporte dans son édition des 8 et 9 janvier 2010 les propos suivants de Bill Gross, président de Pimco, un des plus gros fonds d'investissement au monde spécialisé dans les transactions d'obligations : « *Les investisseurs internationaux ont la possibilité de choisir et privilégier des emprunts d'Etat et autres actifs là où l'inflation est stable et la rigueur budgétaire en place.* » Mais selon Xavier Timbeau, directeur du département analyse et prévision du centre de recherche en économie de sciences po (OFCE), la crise économique ne fait que commencer à cause de trois dynamiques négatives : la montée du chômage, la faiblesse de l'investissement et l'explosion des déficits publics. « *La sortie de crise n'est ni pour 2010 ni pour 2011.* » *Les Echos* des 23 et 24 avril 2010.

1. Le mur de la dette

- 1.1 ***Une des caractéristiques de la « mondialisation » est le niveau d'endettement*** croissant des ménages, des entreprises et des Etats. Ainsi depuis 1980, dans tous les pays industrialisés, l'endettement des Etats connaît une forte hausse. L'endettement des Etats Unis a été multiplié par 10 entre 1980 et 2008. Dans la zone euro, en 25

ans, le taux d'endettement est passé de 25 % du PIB à 70 % de celui-ci. Pour assumer leurs politiques, par exemple les plans de relance et ses centaines de milliards d'aides aux banques (Selon le FMI, les fonds versés et non récupérés aux banques s'élèvent pour les pays développés à 862 milliards de dollars) et aux grands groupes, les Etats empruntent et pour cela lèvent des fonds auprès des marchés financiers en échange de bons du Trésor ou d'obligations garanties par eux. La dette est devenue centrale et majeure.

1.2 ***En application des traités européens, tous les Etats empruntent à des fonds privés aux taux d'intérêt imposés par les marchés financiers.*** Si le taux d'intérêt appliqué est inférieur au taux de croissance du PIB, alors la dette peut être stabilisée et même réduite par l'excédent budgétaire de l'année. Il est clair que plus les taux d'intérêts sont élevés, plus les intérêts eux-mêmes seront importants et donc plus la charge financière de la dette sera lourde dans le budget annuel de la nation. La charge financière de la dette est le montant des intérêts à payer tous les ans par l'Etat-emprunteur. La situation devient délicate dès lors que le taux de croissance est inférieur aux taux d'intérêts. Or ce fut le cas dans les années 80 et les années 90. Les Etats sont réputés être de bons payeurs, l'Etat français, en particulier. Il est d'ailleurs noté comme tel par les agences de notation internationales (1). Il existe ainsi un véritable marché des dettes publiques. En 2009, l'Etat français aurait levé auprès des marchés environ 165 milliards d'euros ; aux Etats-Unis, le Trésor américain a émis un montant net de plus de 1 780 milliards de dollars. Dans la zone euro, le total des fonds levés en 2009 atteint 870 milliards d'euros et les prévisions d'emprunts 2010 pour cette même zone s'élèvent à 1000 milliards d'euros. Ces chiffres attestent par leur montant de l'importance de ce marché des dettes publiques. Cette situation n'a pas toujours été. Avant la mise en œuvre des Traités européens, les banques centrales nationales, par exemple la banque de France, étaient souveraines et non pas sous tutelle de la Banque Centrale Européenne (BCE). Quand un Etat avait besoin d'argent, l'Etat empruntait auprès de sa Banque centrale et au fur à mesure l'Etat remboursait cet emprunt sans payer d'intérêt. (2) et (3)

1.3 « ***Nouveaux dangers pour l'économie mondiale*** » titre l'Editorial de l'hebdomadaire « The Economist » du 13 février 2010. « *Quand la crise a commencé, les gouvernements ont contribué à sauver l'économie mondiale. Maintenant c'est eux le problème. L'an dernier, c'était les banques, cette année ce sont les pays. La crise économique, qui semblait s'atténuer dans la dernière partie de 2009, est à nouveau en plein revirement de par la crainte de défaut de paiement de la dette souveraine.* » Ce même éditorial note que trois facteurs provoquent une telle crainte. D'abord la puissance de la reprise, sera-t-elle soutenue par elle-même ou encore stimulée par les gouvernements ? le second facteur est l'importance de cette dette, entraînant un troisième problème, celui de la perte de confiance des marchés dans la capacité des Etats (et pas seulement la Grèce) à honorer une dette si lourde. L'éditorial se termine en soulignant que l'incertitude principale porte en conséquence sur la politique que les gouvernements vont engager dans les mois à venir. Dans sa rubrique « L'essentiel », la rédaction de l'hebdomadaire « Le Journal des Finances » du 20 février 2010 note « *Dans l'ensemble, les résultats 2009 (des entreprises) se révèlent ainsi conformes aux attentes voire supérieurs aux attentes... Le marché n'a pas de raison de doute du rebond de 25 % en moyenne des profits attendus pour 2010...L'amélioration des bénéfices proviendra autant de la*

progression de l'activité que des économies de coûts réalisées au cours de ces derniers mois et qui donneront leur plein effet cette année...Mais trois problèmes majeurs vont empoisonner la vie des investisseurs. Le premier est lié à la forte dégradation de la situation budgétaire des pays occidentaux et à la capacité des Etats à respecter leurs engagements de relance de l'activité...La deuxième menace n'est rien d'autre qu'une reprise en w (à cause) du pouvoir d'achat des ménages miné par la hausse du chômage et de probables hausses des impôts ainsi que par la nécessité de poursuivre leur désendettement. Le dernier écueil est la remontée prochaine des taux directeurs. »

En résumé, les détenteurs de capitaux, par la voix de ce journal financier, confirme le bon niveau des bénéfices 2009 des grands groupes industriels et bancaires, exigent la poursuite des plans de relance, c'est-à-dire des aides par centaines de milliards aux employeurs, doutent de la capacité des Etats à honorer leur dette. Pourquoi cette crainte ? Tout simplement ce sont eux, les marchés financiers qui ont prêté aux Etats. Que proposent-ils ? La réduction des déficits et la poursuite des plans de relance 2008/2009 c'est-à-dire des milliards d'aides aux entreprises ; l'austérité pour le plus grand nombre et d'immenses largesses pour les détenteurs de capitaux ? « *Après les banques, c'est donc au tour des Etats, entraînés à leur suite, de perdre pied. La dette souveraine et son coût croissant les enverront un par un par le fond.* » Paul Jorion dans « Le Monde de l'Economie » du 6.04.2010.

- 1.4 **Spéculation sur la dette des Etats.** En période de crise, les bons et les obligations émises par les Etats emprunteurs deviennent des valeurs refuges et font l'objet de spéculation. Cette spéculation, amplifiée par la grande masse de capitaux attirés par le gain, provoque la constitution de bulles financières. L'Etat, sur décision des gouvernements successifs, a levé des capitaux, afin de financer les projets décidés, auprès des marchés financiers. Chaque année, la dette est donc majorée du montant du déficit budgétaire de l'année écoulée. Le déficit du budget 2009 en France est à ce jour estimé à 138 milliards d'euros, qui vont alourdir la dette d'autant (dette à fin 2008 : 1 327 milliards d'euros). Double avantage pour les fonds privés prêteurs aux Etats: premièrement, ils vont percevoir des intérêts significatifs, et deuxièmement, ils ont l'assurance d'être remboursés. Le patrimoine de l'Etat français, qui sert de garantie, est très élevé et les rentrées fiscales permettent le paiement des échéances. Tout ceci est vrai jusqu'à un certain point. Face à la crise, les Etats ont financé par le déficit budgétaire, c'est-à-dire par l'emprunt, leur politique de relance ; d'autre part, poussés par les marchés financiers, les gouvernements poursuivent les privatisations : des pans entiers du patrimoine sont vendus (4) pour alimenter le budget et, notamment, faire face à la charge financière croissante. L'Etat, d'emprunteur aux garanties solides devient plus fragile. En 2009, l'ensemble des pays développés ont levé pour plus de 3 000 milliards de dollars d'emprunts. Même si les Etats sont plus solides que toute autre institution financière, comme l'ont révélé les années 2008 et 2009, la faillite peut les frapper. Au début de la crise, des banques ayant pignon sur rue depuis des dizaines d'années ont brutalement fait faillite, entraînant leurs clients avec eux. Echaudés, ceux-ci se dirigent maintenant vers les bons du trésor et autres obligations émis par les Etats pour lever les capitaux dont ils ont besoin. Et, comme pour les autres bulles de ces vingt dernières années, une masse plus grande d'investisseurs se dispute les obligations d'Etats qui deviennent ainsi objet de spéculation. Qu'arrivera-t-il quand cette énorme masse d'emprunts émis par les pays développés arrivera sur les marchés ? Quels sont les pays les plus fragiles ? A ces

questions, Javier Santiso, directeur du centre de développement de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) répond : « *A moyen terme, ce ne sont pas les plus grands - Brésil, Chine, Inde, Russie - qui possèdent encore d'importantes réserves mais plutôt les pays des zones euro et dollar, dans les Balkans et l'Europe de l'Est - en particulier les pays baltes et l'Ukraine - ou encore le Pakistan et les Philippines (.). Mais si la contraction de l'activité, le retrait des investissements directs étrangers, la diminution des transferts des émigrés, la chute des cours des matières premières et le manque de liquidités sur le marché du crédit continuent au rythme actuel jusqu'au milieu de l'année 2009, alors ces risques pourraient se transmettre aux grands pays émergents... Les pays développés seront d'ailleurs logés à la même enseigne, mais il sera plus difficile pour les pays émergents d'amortir les effets de la crise sur les catégories les plus pauvres car ils ne disposent pas, contrairement aux pays occidentaux, de systèmes fiscaux et sociaux progressifs et redistributifs.* » Le 20 janvier, le FMI faisait part aussi de son inquiétude. « *La reprise des places boursières, depuis un an, et la situation sur les marchés obligataires, ravivent les inquiétudes sur la spéculation financière... Hier, le directeur général du Fonds Monétaire International (FMI), Dominique Strauss-Kahn, lors d'un forum organisé à Hong Kong, a fait rebondir le débat. Certes il a écarté le risque de bulle d'actifs financiers en formation dans la région asiatique. Mais il a néanmoins appelé à la mise en place de mesures temporaires de contrôle des capitaux. Pour éviter que ne se forme une bulle.* » Dans ce même article du journal *Les Echos* du 21 janvier 2010, il est fait état du colloque annuel sur les risques pays par pays. « *A cette occasion, Coface a souligné les risques pesant sur la reprise économique mondiale. Parmi eux, l'établissement (la Coface) a clairement identifié celui de la reconstitution de « bulles » spéculatives. Tant sur les marchés des dettes publiques que sur les marchés boursiers et les cours des matières premières.* » « *La hausse du prix des actifs est trop rapide par rapport à la reprise économique* » a souligné Jérôme Cazes, directeur général de Coface.

Prévision de niveau d'endettement des Etats européens
en pourcentage du Pib en 2010

Pays	Taux d'endettement
Espagne	66,3
Allemagne	76,7
France	82,5
Irlande	82,9
Zone Euro	84
Portugal	84,6
Italie	116,7
Grèce	124,9

Source : Commission européenne

2. Vers la contagion aux Etats du défaut de paiement

2.1 La Grèce

2.1.a *Sous la pression des marchés financiers, la Grèce est menacée de défaut de paiement.* Le 9 avril 2010, le taux des obligations grecques à 10 ans a bondi à 7,5 %. Ce même jour, « l'agence de notation Fitch a dégradé la note de la dette souveraine grecque à BBB- avec perspective négative » dans « Les Echos » du 12 avril 2010. Un tel taux signifie qu'à chaque milliard d'euro emprunté correspond sur 10 ans des intérêts d'un montant équivalent c'est-à-dire un milliard, et donc au doublement de la dette. Le taux des emprunts à deux ans sont montés le 9 avril à près de 8 %. Et il y a les échéances financières de 2010. Selon la BNP Paribas, le total des remboursements de la dette à court terme, des obligations et des versements du coupon s'élève pour l'Etat grec en 2010 à près de 40 milliards d'euros. Depuis chaque jour tous les jours ces chiffres sont revus à la hausse. Jeudi 22 avril l'agence de notation Moody's abaisse la note souveraine de la Grèce. Ce même jour, le taux d'emprunt à dix ans dépasse les 8,5 %. Le lundi précédent l'Union Européenne et le Fonds Monétaire International (FMI) s'étaient engagés à prêter 45 milliards d'euros à 5 %. Dans le même temps, le taux de rendement des obligations grecques passe au-dessus de 7,7 %. La charge financière de cette dette devient tellement importante que de plus en plus d'économistes envisagent le défaut de paiement de la Grèce. Ainsi Paul Krugman dans le « New York Times » du 9 avril estime « la crise de la dette grecque atteint un point de non retour ». Selon le journal « Les Echos » du 12 avril 2010, le cours des CDS (« credit default swaps ») liés à la dette souveraine grecque a même dépassé celui des CDS sur l'Islande. Dans cette même édition, il est rapporté l'appréciation suivante de Kenneth Rogoff, économiste de Harvard : « la possibilité d'un défaut reste une hypothèse significative, bien que tout dépende de la Grèce. Mais c'est une pièce en plusieurs actes et nous ne sommes qu'à la scène d'ouverture ». Les scènes ont cependant tendance à se jouer sur un rythme accéléré. Vendredi 23 avril, le taux d'intérêts des prêts à la Grèce à 10 ans est passé à 8,66 % et celui à 2 ans à 10,23 %. Selon Eurostat, la dette publique de la Grèce atteindrait en 2010 120,4 % de son Pib. Le spectre de la cessation de paiement se fait pressant.

2.1.b *La Grèce, un pays sous tutelle du FMI.* Vendredi 23 avril s'achève l'Assemblée Générale du FMI s'achève. Aux côtés du président du FMI, Dominique Strauss-Khan, se sont retrouvés les ministres de l'économie et des finances des principaux pays membres dont Timothy Geithner pour les Etats Unis et Christine Lagarde pour la France. A partir des rapports émis par les experts du FMI et de l'UE un plan financier a été décidé avec un double objectif. Le premier est de permettre à la Grèce de faire face à ses obligations d'emprunteur, c'est-à-dire rembourser les sommes dues aux dates prévues, par exemple la prochaine échéance de 8,5 milliards d'euros à verser le 19 mai. Le deuxième consiste en réalisant le premier de rassurer les marchés financiers. Ce plan sera activé sitôt l'accord définitif donné par les Etats membres. Le gouvernement français s'est engagé à 6,3 milliards d'euros dont 3,9 milliards en crédits de paiement disponible dès 2010, l'Allemagne à 8,3 milliards d'euros, le FMI à 15 milliards. En France, l'Assemblée Nationale est appelée à se

prononcer sur ce plan à partir du 3 mai. Les différents gouvernements cherchent à éteindre l'incendie. Mais un tel plan renforce aussi la sensibilité et l'exposition des pays européens prêteurs à la crise grecque. Les conditions de la contagion à toute l'Europe se réunissent. Déjà les seules banques françaises sont engagées à hauteur de 50 milliards d'euros dans la dette grecque. Dans l'interview donné au « Journal du Dimanche » du 25 avril, Christine Lagarde, ministre de l'économie et des finances précise : « Question : *Qu'est-ce qui garantit le remboursement des Grecs ?* Réponse : *L'accord en cours de négociation le précisera, mais nous ne décaisserons pas l'intégralité des sommes tout de suite. Nous le ferons au fur et à mesure des besoins et en cas de défaut de paiement, nous mettrons le pied sur la pédale de frein.* Q : *Vous allez prêter cet argent à 5 % d'intérêts, c'est suffisant pour être à l'abri ?* R : *...si une partie des sommes prêtées n'étaient pas remboursées intégralement, on rajouterait 1% et un complément de 0,5 % pour se calquer sur les commissions d'engagement pratiquées par le FMI. Cela nous mettra plus qu'à l'abri dans la mesure où nous empruntons nous-mêmes à 1,5 % sur trois ans hors assurance.* » Le raisonnement laisse rêveur. Mme la ministre explique que si l'Etat grec ne rembourse pas l'Etat Français ne prêtera pas. Fort bien. Mais avant de savoir s'il sera en mesure de rembourser il faut commencer par prêter. Deuxième fausse garantie, si l'Etat grec est en défaut de paiement elle augmentera les intérêts, précisément le défaut de paiement de l'Etat grec aura, comme les autres, pour origine une trop importante charge financière et pour sortir de la situation la ministre propose d'augmenter cette charge. En clair, elle n'a aucune garantie ! Cerise sur ce gâteau de raisonnements désarmants, que répond la ministre à la dernière question suivante : « *Et si la Grèce remboursait rubis sur l'ongle, la France y gagne ?* R : *Bien sûr, si au cours de notre exercice fiscal les grecs nous remboursait les 3,9 milliards d'euros prêtés en 2010, on gagnerait 150 millions rien qu'avec les intérêts.* » Le rêve continue mêlé à un peu de cynisme. La Grèce rembourse la totalité sans difficulté et ainsi la France au passage peut réduire son propre déficit grâce aux intérêts perçus. Le mécanisme de la contagion est en place. Méfiance, incertitudes, interdépendance des Etats, soumission de chaque aux mêmes prêteurs privés que sont les mastodontes financiers tels la banque Goldman Sachs (5), intérêts usuraires.

3.2 Contagion et maillons faibles

« *La Grèce sera-t-elle à l'échelle des Etats ce que la banque Lehman Brothers a pu être au secteur financier américain ?* » Breakingviews.com. En mai 2009, l'agence de notation Standard & Poor's a publiquement notifié au gouvernement britannique que la notation AAA, dont bénéficie le Royaume-Uni, était incompatible avec le niveau de la dette publique. Celle-ci pourrait atteindre 100 % du PIB en 2013. Le Royaume-Uni peut ainsi se retrouver dans l'incapacité de faire face aux échéances, celles-ci ayant augmenté de par l'importance de la dette et de par des taux plus élevés, conséquence d'une notation abaissée. L'Espagne et le Portugal font aussi partie, selon les autorités, des maillons faibles de l'Europe. Tous les Etats sont concernés et fragilisés. Avec la crise, les recettes fiscales baissent et les besoins augmentent, ce qui amène les gouvernements à pratiquer une politique du déficit budgétaire et de recourir à l'emprunt. La spirale de l'endettement est enclenchée. Selon le *Daily Telegraph* du 11 février 2009, un document confidentiel de la commission européenne relève un risque systémique majeur pour l'ensemble du système monétaire européen. « *Les estimations des dévaluations d'actifs attendues suggèrent que le coût budgétaire à supporter par les Etats pourrait être très élevé.* »

affirme ce document établi lors d'une réunion des ministres des finances. Selon le Financial Times, les dépenses de rachat d'actifs pourris et d'aides aux banques se sont montées à 182 milliards de dollars pour la France, 669 en Allemagne, 1 476 milliards en Grande Bretagne et 2 683 milliards aux Etats Unis. De plus, les banques européennes sont exposées pour 1600 milliards de dollars aux créances douteuses de l'Europe de l'Est. Pour surmonter cette situation, les gouvernements, les uns après les autres, choisissent d'appliquer un plan d'austérité et de réduire fortement les dépenses, dégagant ainsi une partie du budget pour faire face à la charge financière de la dette. Mais ce choix peut être risqué. En effet, qui dit plan d'austérité, dit sacrifices exigés des salariés et des couches sociales déjà victimes de la crise. La stabilité sociale n'est plus garantie. La crise politique affleure. D'autant que les peuples vont de plus en plus considérer que ce n'est pas à eux de payer pour une situation dont les banques et la finance sont responsables. La France est dans cette problématique. En 2007, la dette atteignait 63,8 % du PIB, en 2008, 68,1 % du PIB et en 2009 elle est proche des 80 % du PIB. Le commissaire européen aux Affaires économiques, M. Joaquim Almunia, a adressé à neuf pays européens, début octobre 2009, un communiqué leur indiquant qu'ils se retrouvaient « conformément à l'article 104 du traité sur l'Union Européenne » sous le coup de procédures pour déficits excessifs. Le lecteur aura noté que la commission s'est fermement opposée, ces dernières années, à toute aide nationale au secteur industriel, mais a consenti à donner son accord aux énormes sommes versées aux banques dans le cadre de leur sauvetage par chacun des Etats. Ces mesures de soutien aux banques ont fait exploser les déficits et crevé le plafond de 3 % du PIB. Le rapport de fin avril de l'office européen des statistiques (Eurostat) le niveau des déficits publics en % du Pib en Europe est le suivant :

Zone euro	6,3
Grèce	13,6
Irlande	14,3
Royaume Uni	11,5
Espagne	11,2
France	7,5

3.3 « Comme en temps de guerre » A ceux qui s'étonnaient fin janvier de l'inexistence de réaction populaire à ce plan, les Echos du 4 février apporte la réponse suivante : « La gigantesque pression mis, ces derniers jours, par les marchés financiers a servi à quelque chose. De même que le pilonnage intensif des grands média économiques anglo-saxons, au premier rang desquels le « Financial Times ». » Mais le quotidien économique continue « Combien de temps cette docilité du peuple grec durera-t-elle ? » Dès les jours suivants, par la grève et les manifestations, à commencer par celles des retraités le peuple grec a répondu. Des milliers de manifestants se rassemblent devant le Parlement à Athènes comme par exemple le 22 avril. Ce jour là pour la quatrième fois depuis le début de cette année, tout le secteur public est mobilisé entraînant avec eux de larges secteurs du privé. Depuis pas un jour sans une nouvelle manifestation ni une grève du public et du privé. Les évènements s'accélérent et les consensus établis se fissurent. Le 5 mai prochain, l'Adedy et la GSEE, respectivement syndicat de la fonction publique et premier syndicat du privé,

appellent ensemble à une grève de 24 heures. Le gouvernement grec sera-t-il en mesure de rembourser cette dette en appliquant un plan d'austérité et de coupes sombres dans ces dépenses traditionnelles ? Le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, Joaquim Almunia, a expliqué le 3 février à Bruxelles : *« La Grèce a adopté un plan ambitieux mais réalisable que nous soutenons. Mais si ses objectifs semblent menacés, elle devra prendre immédiatement des mesures supplémentaires. Pour appuyer ses efforts, nous allons mettre en place, pour la première fois, un système de surveillance intense et quasi permanent. »* Le plan ambitieux n'est rien d'autre qu'un plan sévère d'austérité. Début mars, le premier ministre grec a déclaré que *« le pays était comme en temps de guerre et cela oblige des mesures draconiennes et une réforme globale qui appelle d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire de la Grèce...Si notre pays ne peut pas emprunter sur les marchés au même taux que les autres pays européens les conséquences seront plus que catastrophiques pour nous. Et nous empruntons sur les marchés internationaux qui ne croient plus en nous. »* En guerre ? Mais contre qui ? Contre son propre peuple si on s'en tient aux mesures annoncées : Repousser l'âge de la retraite à 67 ans, réduction de 10 % de tous les budgets de l'Etat, augmentation des taxes sur les carburants, baisse des salaires des fonctionnaires de 12 %, réduction de leur prime de 30 %, gel des retraites, passage de la TVA à 21 %, multiplication des taxes sur l'alcool, le tabac et cigarettes...et tout ça pour permettre aux banques et notamment à la banque Goldman Sachs d'engranger des milliards et des milliards ! Le journal « Le Figaro » du 23 avril rapporte les propos suivants d'un inspecteur des impôts grec : *« On nous annonce que les taux d'emprunt explosent et qu'il va falloir ses serrer encore la ceinture. Jusqu'où ira-t-on ? Aujourd'hui, les gens sont en colère. »* La hausse quotidienne des taux d'intérêts, les pressions de Bruxelles, les injonctions du FMI exigeant l'austérité généralisée amènent effectivement à se poser la question. La seule limite à ces exigences, toutes au bénéfice des prêteurs c'est-à-dire des banques et des spéculateurs, n'est-elle pas le niveau de la colère du peuple ? Dans cette même édition du quotidien cité, le correspondant de l'AFP à Athènes conclut son article par ce constat : *« Les autorités grecques vont devoir contenir la colère de la rue, tout en essayant de persuader les marchés et les partenaires européens de leur capacité d'assainir l'économie du pays. »*

4. Pour les détenteurs de capitaux tout doit continuer comme avant

4.1 Bénéfices et dividendes par milliards en 2009.

Selon « Les Echos » du 13 avril 2010, reprenant une communication du cabinet Bloomberg, les résultats nets au premier trimestre 2010 des banques américaines sont les suivants en millions de dollars :

Banque	Résultat net 1 ^{er} T en M\$
JP Morgan	2 931
Wells Fargo	2 425
Goldman Sachs	2 383
Morgan Stanley	1 203
Bank of America	1 080
Citigroup	445

La première banque allemande, la Deutsche Bank, a annoncé le 27 avril un bénéfice net pour le 1^{er} trimestre 2010 de 1,8 milliards d'euros. Les cinq grandes banques françaises ont dégagé en 2009 plus de 11 milliards d'euros de bénéfices. BNP Paribas qui a quasiment doublé son bénéfice net en 2009, augmente son dividende de 50 %. Le plan de sauvetage des banques a parfaitement fonctionné. Les milliards d'euros distribués ont épongé les actifs « pourris » et ainsi les spéculateurs peuvent reprendre leur activité grâce à l'argent emprunté et remboursé par les contribuables.

- Axa annonce le maintien de l'activité et des résultats en amélioration avec 3,6 milliards d'euros de résultat net et une hausse de 38 % du dividende versé par action.

- L'Oréal a dégagé un résultat net de 1,8 milliards d'euros, 2,7 milliards d'euros de cash flow et une hausse de 4,2 % du dividende versé au titre de 2009. L'année 2009 a été consacrée à la réduction des coûts et à la réorganisation de l'outil industriel. Conseil du journal des finances du 20 février 2009 aux boursicoteurs « *Nous réaffirmons notre conseil d'achat (des actions l'oréal)* ». En page intérieure de ce même journal, on peut lire dans un article titré « *Bravo M Agon* » (Il est PDG de L'Oréal) « *l'incroyable potentiel qui s'ouvre à un groupe comme L'Oréal, grâce à l'innovation, à la conquête de nouveaux marchés, à l'accès à ce milliard de nouveaux consommateurs que sont les classes moyennes chinoises ou indiennes.* »

- Sanofi Aventis annonce 8,4 milliards d'euros de bénéfices nets soit un bénéfice record rendu public le jour de la présentation du plan de 3 000 suppressions de postes dont 1 300 dans la recherche. Ces suppressions d'emplois font partie du plan de réduction des coûts appelé « Transforming » amorcé en 2008 et dont l'objectif est d'obtenir une économie de deux milliards d'euros d'ici 2013. Le groupe veut ainsi fermer 4 laboratoires sur les 12 existant en France et en vendre un cinquième, celui de Porcheville. Sanofi fait partie des groupes bénéficiaires du crédit impôt recherche. Elle va distribuer près de 3,1 milliards d'euros de dividende aux actionnaires.

- Neuf entreprises du CAC 40 ont par ailleurs décidé de maintenir stable leur dividende cette année, parmi lesquelles Air Liquide et Total, qui a été détrônée par Sanofi-Aventis de sa place de société ayant généré le plus gros bénéfice net. On notera que le laboratoire pharmaceutique augmente son dividende de plus de 9%.

- Selon le classement publié par « Les Echos » du 26 avril, le PDG de Danone, M Franck Riboud, est le patron le mieux payé en 2009 avec un salaire de 4,4 millions d'euros et 1,6 million en stock-options.

- Total versés aux actionnaires du CAC 40.: En 2009 35,2 milliards d'euros contre 54,2 en 2008. Il s'agit du total : dividendes + programmes de rachat d'actions.

5. Leur dette n'est pas la notre !

5.1 Retour sur le scénario islandais

L'Islande, petit pays de 320 000 habitants au large des côtes norvégiennes avait basé, depuis le début des années quatre vingt dix, sa prospérité sur le secteur financier. Entre 2003 et 2007 le bilan des banques du pays est passé de 100 % du Pib à 923 % du Pib. Aujourd'hui l'Islande est au bord de la faillite. Le 30 décembre 2009, une loi, fixant les modalités du remboursement des 3,8 milliards d'euros prêtés par le Royaume-Uni et la Hollande, est votée par le parlement islandais. Samedi 24 janvier 2009, devant le parlement à Reykjavik, plus de 6 000 personnes sont rassemblées. Elles exigent la démission immédiate du gouvernement. Le 26 janvier, selon RFI, « *sous la pression de la rue, le premier ministre islandais Geir Haarde, a fini par présenter la démission de son gouvernement.* » Depuis plusieurs

semaines, le peuple islandais s'est mis dans la tête de ne plus rembourser la dette du pays. Le 5 janvier 2010, les manifestants ont obtenu du président islandais qu'il oppose son veto à la loi portant sur le remboursement des banques. Celui-ci, en accord avec le parlement, propose que cette loi soit soumise à référendum. L'endettement atteint la somme de 15 000 euros par habitant. Mais qui a bénéficié de ces emprunts à l'origine de l'explosion de la dette ? Les banques, car comme dans tous les autres pays, la lutte contre la crise a commencé par le renflouement des banques. Le résultat du référendum est sans appel ; 93 % de Non au remboursement par le peuple de cette dette et 1,7 % de Oui, c'est-à-dire quasiment le pourcentage de la population qui s'est enrichi avec la « mondialisation ».

5.2 Le cas de la Finlande et les remèdes de l'OCDE

La récession en Finlande a atteint en 2009 7,8 % de son Pib, les exportations se sont effondrées de 24 %, le secteur des télécommunications au pays de Nokia, s'est écroulé avec une chute de 50 %. Diagnostic de gouvernement et des experts de l'OCDE : « *La chute du Pib est en grande partie structurelle* ». L'OCDE mets en cause « *les rigidités du marché du travail* », « *les fortes hausses de salaires qui ont précédé la récession* ». Pas de crise du système capitaliste, non, le problème est celui de la main d'œuvre. Depuis 2005, l'âge officiel de la retraite varie entre 63 et 68 ans. Que recommande l'OCDE ? Que l'âge de la retraite des travailleurs finlandais passe de 63 à 67 ans ! Les experts de l'OCDE montrent une fois de plus leur fonction : Justifier la baisse du coût du travail au compte de la sauvegarde des marges du capital financier.

5.3 De ces évènements découlent des éléments essentiels d'une plateforme de sortie de crise

a) La dette souveraine n'est pas la notre. Selon le communiqué de l'INSEE du 30 mars 2010, la dette publique de la France s'élève à environ 1 500 milliards d'euros soit 77,6 % du Pib et le déficit public fin 2009, 7,5 % du Pib. Le peuple n'a pas à payer la dette des banques. Son remboursement signifie la liquidation de ce qui reste de services publics et le pillage des caisses de protection sociale.

b) Les traités européens, instaurant la suprématie de la BCE, la liberté totale aux détenteurs de capitaux et la baisse du coût du travail comme priorité au compte de la « *compétitivité capitaliste* sont responsable de cette spirale de l'endettement et des destructions d'emplois et d'acquis sociaux.

c) D'ores et déjà d'actualité

Annulation de la dette

Nationalisation du secteur bancaire

Rupture d'avec la tutelle de la Banque Centrale Européenne et de l'U.E

Contrôle de la circulation des capitaux par les représentants du personnel élus des banques et assurances

Abrogation de toutes les lois de dérèglementation du code du travail, de dérégulation financière et commerciale.

Arrêt immédiat de tous les plans de licenciements

Mise en place de commissions d'enquête sur l'état exact de la situation sociale des jeunes, des salariés et de leur familles, sur la situation de l'industrie, le commerce et le secteur « libéral », commissions indépendantes du FMI, de l'OCDE et de l'UE et composées de représentants élus par les secteurs concernés.

Le 1^{er} Mai 2010

NOTES

(1) « Agences de notation » : « *Cette semaine, l'agence Moody's a indiqué, dans un rapport, qu'à moins que d'autres mesures ne soient prises pour réduire le déficit budgétaire américain davantage, les Etats Unis pourraient perdre leur notation triple A* » Les Echos des 5&6 février 2010. La perte de la notation triple A pour un Etat signifie qu'il ne bénéficiera plus de taux privilégiés aux emprunts qu'il est régulièrement amené à faire auprès des marchés financiers. Sa capacité à honorer ses engagements d'emprunteur est remise en cause. Moody's fait partie avec Standard and Poor's et Fitch Ratings des principales agences de notations. Leur rôle est, au compte des investisseurs financiers de juger par l'attribution de notes de la solvabilité d'une entreprise, d'une banque, d'un Etat c'est-à-dire de sa capacité à rembourser ses dettes.

(2) « *La politique économique et monétaire* » est définie au chapitre 1 du titre 7 de la partie 3 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Par ce chapitre, la BCE a tous les pouvoirs économiques et monétaires et reste, selon l'article 108, hors de tout contrôle des gouvernements des Etats membre de l'Union. L'article 101 dit : « *1. Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des Etats membres d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de la communauté, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des Etats membres ; l'acquisition directe auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite* ».

Par cet article les Etats des pays membres n'ont plus le droit d'emprunter à leur banque centrale, ils doivent le faire auprès des marchés financiers au taux du marché. Auparavant quand un Etat avait besoin d'argent, l'Etat empruntait auprès de sa Banque centrale et au fur à mesure l'Etat remboursait cet emprunt sans payer d'intérêt. Avec ces dispositions, l'Etat doit emprunter auprès d'acteurs privés à qui il doit donc payer des intérêts ce qui représente une charge financière.

(3) La création en 1999 et l'introduction en 2001 de la monnaie unique, l'euro, parachève l'édifice du système européen des banques centrales. L'article 106 confère, comme dans les traités précédents, à la seule BCE l'autorisation de l'émission monétaire :

« *La Banque centrale européenne est seule habilitée à autoriser l'émission de billets de banque en euro dans la Communauté (...)* ». Le président de la banque centrale allemande en 1999 décrivait ainsi la conséquence de l'existence de l'euro : « *Les pays participant à l'Union Economique et Monétaire ne pourront plus, comme par le passé, avoir recours au mécanisme du taux de change entre monnaies (...). Le poids de l'ajustement pour faire face à un changement de productivité du travail ou de la demande reposera **exclusivement sur le coût du travail dans chaque pays*** ». A l'échelle mondiale, le dollar est la monnaie de la plus grande puissance économique qui elle est maître de son émission monétaire, contrairement aux pays d'Europe. De fait, le dollar est la référence monétaire mondiale. Si l'euro est fort, les exportations des USA vers la zone euro augmentent et les délocalisations vers la zone dollar sont encouragées. Si l'euro est faible, les capitaux de la zone euro affluent vers les USA. Dans un cas comme dans l'autre, les gagnants sont les USA, qui d'ailleurs décident eux même à travers la BCE du cours de l'euro qui leur est le plus favorable.

- (4) Le ministre du budget et des comptes publics français, M François Baroin, a annoncé un vaste plan de cessions immobilières au conseil des ministres du 27 avril. Ces cessions devraient concerner 1700 immeubles à vendre entre 2010 et 2011 soit 6 % des biens de l'Etat. Cette décision vise à satisfaire aux exigences européennes sur les déficits.
- (5) La banque Goldman Sachs a réalisé en 2009 un résultat net de 13,3 milliards de dollars pour un revenu bancaire de 45,17 milliards. Pour l'année 2007, la banque avait réalisé un résultat net de 11,6 milliards en anticipant la crise des subprimes. La banque GS a bénéficié en 2008 de 12,9 milliards de dollars d'aide de l'Etat américain au titre de « contreparties » liées au sauvetage de l'assureur AIG, celui-ci ayant coûté 182 milliards de dollars.